

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 164, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: Téléphone: 551-17
43, rue de la Gare, 45

TOURCOING: Téléphone: 9-55
3, rue Fidèle Laboucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILAUME.

MONSTRES

On peut dire qu'en voilà qui ont mal choisi leur temps ! Au moins, le monstre du Loch-Ness qui avait cru devoir faire ses apparitions dans les brouillards du Nord au moment où M. Alexandre commençait à faire parler de lui, au moins ce monstre britannique avait eu le bon goût de disparaître, ayant compris qu'on n'avait pas du tout besoin de ses services pour amuser le public. Mais au lieu d'imiter cette louable réserve, tout un tribu de monstres a éprouvé le besoin de venir s'exhiber sur les plages de notre Normandie. Ils y sont venus à l'état de machabbes, c'est vrai, et passablement mal en point même ; mais ça n'est pas une excuse et leur manifestation me paraît absolument déplacée.

Si M. Chéron, comme certains le soupçonnent d'être l'instigateur de cette mise en scène, parce que ça s'est passé dans son département, s'imaginait pouvoir ainsi distraire les gens des « Staviseries », grand spectacle qui tiennent actuellement l'affiche, il a commis une lourde erreur dont il doit bien s'apercevoir. S'il avait monté une baraque pour exhiber ses monstres au bénéfice du Trésor, il n'aurait fait qu'augmenter le déficit, car la recette n'aurait pas couvert le traitement du bonisseur.

Mais au fait, ces monstres sont-ils vraiment des monstres ? Le monstre de Querqueville — ou du moins ce qu'il en reste — n'apparaît pas sur les photographies qu'on en a donné comme tel. Les monstres de Querqueville, ce n'est pas un hypercond, un baleinoptère, un sélicien une tortue, un beluga ou même, comme on l'a prétendu, un simple cabillaud dont la tête a été prise dans une remorque qui lui a tellement allongé le cou qu'il a fini par avoir l'air d'un chameau, sinon d'une girafe, mélangée de tout ça. On a fait plus d'attention depuis que le Père Goriot fabriquait une carpe avec un poulet.



M. BLANCHARD qui a succombé après sa tentative de suicide

M. Blanchard, ancien directeur des services agricoles de Seine-et-Oise, qui avait tenté de se suicider, en forêt de Fontainebleau, est décédé, à l'hôpital de Fontainebleau, des suites de complications pulmonaires consécutives à la nuit qu'il avait passée en forêt.

Sur commission du juge d'instruction de Fontainebleau, il a été procédé hier après-midi, à 16 heures, à la morgue de l'hôpital, à l'autopsie du corps de M. Blanchard. Cette autopsie fut pratiquée par les docteurs Paul et Fidéle, de Paris, et Fruittier, médecin légiste de Fontainebleau.

Hier matin, de bonne heure, un des fils de M. Blanchard a été avisé de la mort de son père et s'est rendu auprès du corps vers 11 heures. La fille de M. Blanchard, accompagnée d'une dame âgée, a été reçue à l'économat de l'hôpital, où on leur a caché la vérité.

On s'est borné à leur donner des nouvelles évasives de leur parent, en les invitant, avec ménagement, à regagner Paris.

Les dernières formalités de dessaisissement de Bayonne

Le parquet de Bayonne vit les dernières heures de l'affaire Staviscky. Plusieurs inspecteurs de la sûreté générale, sous les ordres de M. Darraq, commissaire spécial de la gare Montparnasse, sont arrivés à Bayonne et hier, au cours d'une conférence, ont mis au point les détails du transfert à Paris des débris de la Villa Chagrin.

Si, comme tout le fait prévoir, on se trouvait en face d'un départ imminent, Gaston Bonnaure, toujours à l'hôpital, ne pourrait faire le voyage, le médecin légiste, le docteur de Lazarey, a, en effet, déclaré que le député de Paris ne serait transportable que dans quelques jours seulement.

LIRE EN CINQUIÈME PAGE : Le Réveil Agricole

LA REINE-MÈRE DE HOLLANDE EST DANS UN ÉTAT INQUIÉTANT



La Reine-Mère de Hollande

Le bulletin suivant a été publié hier matin concernant l'état de santé de la Reine-Mère :

« Nuit assez calme, cependant l'état de la malade demeure précaire en raison d'une faiblesse générale. »

Le bulletin publié à 13 h. 30 déclarait que, depuis le matin, aucun changement n'était produit dans l'état de santé de la Reine-Mère.

Dans la matinée, la reine et la princesse Juliana lui ont rendu de nouveaux visites.

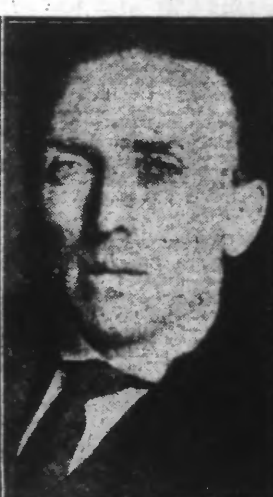
E. VERMEERSCH.

LES AFFAIRES STAVISKY ET LEURS RÉPERCUSSIONS

M. BLANCHARD EST MORT des suites de sa tentative de suicide

Une perquisition fructueuse a été opérée dans une banque de Genève, où Stavisky avait un compte courant relatif aux Bons Hongrois

M. Bergery, député de Seine-et-Oise, a confirmé les déclarations de M. de Carbuccia relatives à l'armement d'éléments de gauche



M. BERGERY qui a confirmé la déposition de M. de Carbuccia

M. de Carbuccia

Garat reste en prison

Garat a comparu hier devant la chambre des mises en accusation qui devait statuer sur sa demande de mise en liberté provisoire. Il était assisté de M^{rs} Simonet.

Les débats ont duré quatre heures, puis un arrêté a été rendu confirmant le maintien en prison de l'inculpé.

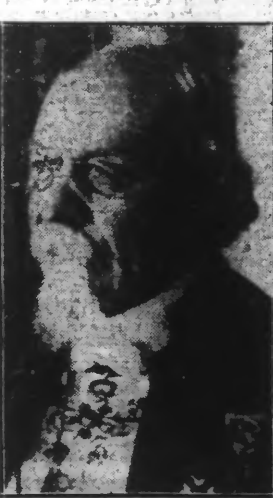
En quittant le palais de justice, Garat, qui paraissait affecté, a regagné la prison en taxi.

Perquisition à Genève

En vertu d'une nouvelle commission rogatoire signée par M. Ordonneau, juge d'instruction à Paris, deux commissaires de police genevois, accompagnés de M. Petite, commissaire divisionnaire français, ont saisi, hier dans une banque de Genève, un compte courant concernant toutes les transactions financières opérées pendant de longs mois entre la banque Bela Hoffman, de Budapest, et Stavisky, dit « Serge Alexandre ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

M. Matignon, de l'Institut vient de mourir



M. MATIGNON

Ainsi que nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions d'hier, M. Matignon, professeur de chimie minérale au Collège de France, membre de l'Institut, est mort au Collège de France, alors qu'il assistait à une réunion. Il était né dans l'Yonne, en 1867. Au cours de sa carrière, M. Matignon fut maître de conférences à Lille.

LE MINISTRE des Travaux publics va visiter le chantier du canal du Nord

Après la solution définitive de la question des produits 'inis obtenus par le vote des deux Assemblées, venons-nous comme il y a lieu de l'expliquer, la reprise des travaux pour l'achèvement du Canal du Nord ?

Nous apprenons, en effet, qu'à la suite d'une présente démarche faite par MM. HAYEZ, sénateur, et BAVIERE, président de la Chambre de Commerce de Douai, M. le ministre des Travaux publics a promis de venir visiter l'état actuel des travaux du canal dont l'achèvement paraît de plus en plus nécessaire.

L'ASSASSINAT DE M^{me} HÉREL LE PÈRE DU MEURTRIER LUI AVAIT CONSEILLÉ DE SE TUER

Pierre Nathan et son amie Malou Gérin, s'étaient rendus coupables d'un cambriolage

Pierre Nathan s'était rendu compte, vendredi, qu'il ne pouvait plus échapper à la police. Sur les conseils de son amie, il s'était rendu chez ses grands-parents, leur avait avoué son crime et leur avait demandé 50.000 francs pour s'enfuir à l'étranger. Mais les grands-parents se montrèrent cette fois, intraitables et déclarèrent ne plus vouloir avoir de relations avec l'assassin.

Pierre Nathan alla ensuite trouver son père, lui disant qu'il voulait partir pour la Venezuela et qu'il avait absolument besoin d'argent. Mais son père lui répondit qu'il ne pouvait lui donner qu'un conseil : celui de se suicider.

Au cours de l'enquête ouverte par le Parquet de Bruxelles, un nouveau cambriolage a été découvert à la charge de Pierre Nathan et de Malou Gérin. Ce vol a été commis dans les circonstances suivantes :

Au mois d'août 1933, Mme Van Gelder, couturière rue du Balilly à Bruxelles, constata la disparition d'un collier de perles d'une valeur de 15.000 fr. Comme Mme Van Gelder n'était pas certaine si on lui avait volé ce collier ou si elle l'avait perdu, elle ne porta pas plainte.

On apprit plus tard que Nathan avait liquidé un collier de perles pour quelques milliers de francs. Nathan et Malou ont avoué avoir commis ce vol.



MALOU GERIN la maîtresse de l'assassin sortant de chez elle

L'ASSASSINAT DE LA RUE GRANGE-AUX-BELLES

Le complice de Digard a été arrêté et a fait des aveux

Des inspecteurs de la police judiciaire ont arrêté l'autre nuit, dans un café, à l'angle de la rue du Louvre et de la rue Saint-Honoré, le complice d'Albert Digard, qui a avoué être l'auteur du crime de la rue de la Grange-aux-Belles. C'est un nommé Emile Derain, 26 ans, commis livreur, demeurant 74, rue Saint-Honoré.



Albert DIGARD l'auteur du crime de la rue Grange-aux-Belles sortant du cabinet du juge d'instruction

Amené à la police judiciaire, Derain a fait des aveux et il a déclaré qu'il avait caché les bijoux volés chez Mme Poitard, dans une cave aux Halles.

QUAND LES NUITS DE LILLE LIVRENT LEURS SECRETS... VIII. -- LES BREBIS ÉGARÉES

Toutes les deux avaient débarqué vers minuit, en gare de Lille, venant du pays normand. Leur valise à la main, elles trebuchèrent un peu en descendant du wagon de troisième, aux glaces sales. Elles avaient les paupières lourdes, le visage affaissé comme un masque de

« une fine ». Elles avaient préféré un croissant intimidé, inquiètes, elles se regardaient en pinçant leurs lèvres. Il leur manquait l'audace de se débarrasser tout net de l'intrus qui imposait sa présence, son sourire de faux témoin, sa fatuité et sa verve agaçante.



La nuit, en gare de LILLE, au portillon du contrôle des billets.

carton qui aurait été aplati. Leur manitou était fripé, leurs bas en mauvaise haleine, les chapeaux mal équilibrés sur la tête. Avec ça, un métrique en teint de pain doré, qui, au portillon du contrôle des billets, allumait une cigarette dans leur dos.

— Voilà Lille ! dit la plus grosse : large groupe, figure bouffie, cheveux noirs.

— Enfin soupira l'autre, blonde, jeune crasseuse regard de chatte frieuse, mains malpropres bouche mince.

Et au sortir de la gare, elles eurent ensemble ce cri :

— Je me demandais si je verrais un jour la grande ville !

Elles ne voyaient pour l'instant que les lumières de la ville et l'ombre des obèses et des gens. Première illusion !

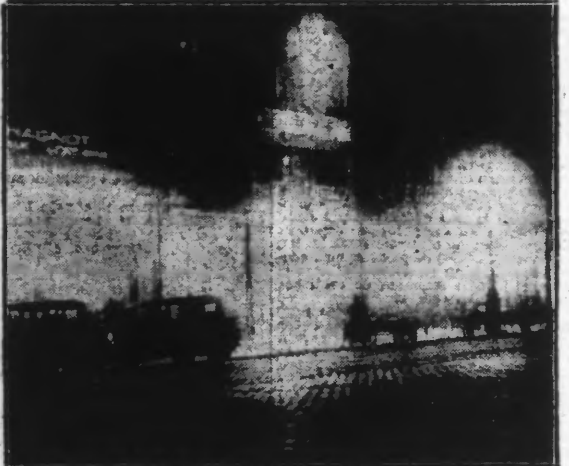
L'art de séduire

Je les ai retrouvées deux jours après. Je leur emboitai le pas comme elles passaient dans la rue Neuve.

Elles avaient un trait épais de crayon bleu sous les yeux, et leur bouche n'était qu'une tache rousse écarlate. Elles entraient dans une taverna où je les suivis et où j'observai quelques mots avec ces deux jeunes filles éperdues. Je me faisais l'effet d'un missionnaire de l'Armée du Salut ou d'un agent affecté à un office pour le relèvement des filles déçues, tandis qu' autour de moi, je comprenais qu'on me soupçonnait de chercher une double et facile aventure.

Tout de suite, je m'appliquai à leur conseiller la plus vive méfiance à l'égard de l'italien aux gestes désordonnés. La brune me dit :

— C'est trop tard Je me rappelle vous



Les lumières de la ville. J'ai retrouvées ces deux brebis égarées dans un petit café illuminé de la place de la Gare.

Les mystères, les plaisirs, les aventures n'ont pas pour complice la nuit mais les lumières.

Je les laissai me raconter leur première nuit de Lille.

Les gares, la nuit prennent par contre, une force singulière. On s'y sent plus étranger, plus désespéré. Les signaux suspendus en l'air, les diques qui tournent, toute l'horlogerie illogique est une menace. Et les locomotives ont des respirations enflammées.

J'ai pu saisir, le jour de l'arrivée de ces deux filles du Pas-de-Calais, quelle valeur pouvaient prendre les mirages des lumières de la ville.

Le mauvais Berger

Où allaient-elles ces deux brebis égarées ? Je les ai retrouvées un quart d'heure après leur descente du train, dans un petit café de la place de la Gare, décoré de glaces et de marbre, où il y a un compteur en tinc et une machine à faire du café qui siffle comme une cloche de bazas, lorsqu'on remplit une tasse.

Le métrique — c'était un italien — était assis à côté d'elles. Il avait offert

Des les premières lignes de notre nouveau feuilleton

« Le Calvaire de Christiane »

que nous commencerons de publier dimanche prochain, le lecteur sera irrésistiblement pris par le pathétique d'une situation angoissante

AUX ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

LA TERRIBLE RIXE DE FEUCHY PRÈS D'ARRAS

Marceau Briet, ouvrier agricole qui blessa mortellement son cousin, a été acquitté

Une nombreuse assistance garnit la salle du Palais de Justice de Saint-Omer, réservée aux séances des assises, lorsque le Président, M. le conseiller MALET, déclare l'audience ouverte. Sans doute le public s'est-il rendu compte que la journée d'hier constituait la dernière occasion d'assister à une audience publique, puisque les débats de mardi, jour de clôture de la session se passeront à huis clos.

Entre cousins

Le 14 mai de l'année dernière, à l'occasion d'une fête à Feuchy, près d'Arras, un bal était donné à l'estaminet Demoulin. Le cabaretier prévoyant une affluence de consommateurs, fit appel, pour l'aider à sa famille et notamment à son beau-frère Marceau Briet.

Vers 23 heures, est lieu un entracte pour permettre aux danseurs de se restaurer. A ce moment, une altercation s'éleva dans l'estaminet entre un nommé Charles Santerne et Ernest Briet, qui était pris de boisson. Les deux hommes sortirent pour vider leur différend. Santerne ayant eu le dessus, rentra dans le débit de boissons, bientôt suivi d'Ernest Briet, qui, très surexcité, injuriait tous les consommateurs. On voulut l'expulser. Une bagarre se produisit dans laquelle intervint Marceau Briet, qui entraîna



Marceau BRIET, le meurtrier

dans la rue son cousin Ernest Briet. Les deux hommes s'empoignèrent. Une marchandise foraine vit, à un moment donné, Ernest Briet tomber sur le sol, où il resta étendu. Il avait reçu au menton un si formidable coup de poing, qu'il avait été projeté comme une masse.

Marceau Briet, sans plus s'inquiéter de la victime, rentra dans le débit. Un certain temps après, les personnes qui en sortirent aperçurent Ernest Briet sur la chaussée, pendant qu'on le relevait et à le porter dans une grange, où on le coucha sur une botte de paille. On ne s'occupa plus du malheureux avant le lendemain.

Le 15, au matin, Ernest Briet n'avait pas repris connaissance. Le docteur Parzy, requis, ordonna le transfert immédiat à l'hôpital d'Arras, mais quand arriva la voiture d'ambulance, on ne put constater la mort. La victime avait succombé à une fracture du crâne, résultant du choc brutal sur une asperité du sol, où l'avait projeté Marceau Briet.

Interrogé par le garde champêtre Léon Caupin, puis par le chef Henriot, de la gendarmerie d'Arras, Marceau Briet a reconnu avoir frappé, mais a prétendu



Deux des principaux témoins : M. Léon BRIET, oncle de la victime et de l'accusé, et M. Fernand SARRIAUX, qui assistèrent au drame.

qu'il était serré à la gorge et qu'il lui avait fallu, pour se dégager, empoigner toute sa vigueur.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)